

COUPE DU PRINTEMPS 2010

Interclubs par équipes mixtes
Samedi 6, 13, 20, 27 mars, 3, 10, 17 avril

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les Clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent participer. Une équipe qui se scratche ne pourra pas jouer l'année suivante.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres permanents et licencié(e)s à l'A.S en 2010 du Club qu'ils représentent. Joueurs et joueuses dont l'index à la date du 1er mars n'est **pas inférieur à 15.5** et supérieur à 35.5. Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes à chaque rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs ou joueuses. Match-play brut / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le résultat du foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc... En cas d'égalité parfaite, un joueur de chaque équipe, désigné par le Capitaine part en play-off trou par trou.

Les équipes de Clubs sont réparties en plusieurs poules, et se rencontrent une fois, sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui compte le plus grand nombre de victoires individuelles; en cas d'égalité, si l'une des 2 équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée, si cela ne permet pas le départage, le total des handicaps des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des handicaps est le plus élevé.

En cas de scratch d'une équipe, l'équipe adverse marque 2 points et gagnent les 5 matchs. Cependant, si deux équipes se trouvent à égalité au nombre de points à la suite d'une victoire de l'une par scratch, il ne sera pas tenu compte des matchs gagnés, et l'équipe qualifiée sera celle qui aura battu l'autre, soit en qualification soit après un match d'appui.

Les vainqueurs de chaque groupe se rencontrent en finale de ligue.

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes sur Extranet avant le 10 janvier 2010, règlement avant le 12 janvier 2010, par un chèque d'engagement de 70 €, à l'ordre de la Ligue du Centre de golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON. Les **clubs doivent inscrire le nom des équipiers** (joueurs potentiels) sur Extranet 5 jours avant la compétition. Cette liste de composition d'équipe (tirée d'Extranet) pourra être modifiée avant chaque rencontre et remise à l'équipe adverse avec la composition des simples et des foursomes. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DÉPARTS

Départs le Samedi, en principe si cela convient au club qui reçoit à partir de 12h30

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à liguegolf18@free.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2) ou par fax 02 48 71 87 61

PRIX

La Coupe Challenge sera remise pour une année à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure. Chaque joueur de l'équipe vainqueur de la finale recevra un souvenir.